



BULLETIN

Conférence canadienne des arts ~ Canadian Conference of the Arts

L'ALTERNATIVE BUDGÉTAIRE POUR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL EN 2004 : REBÂTIR NOS FONDATIONS

« *L'Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral demeure fondée sur le point de vue selon lequel le gouvernement fédéral devrait jouer un rôle prépondérant en matière de politiques économiques, sociales et culturelles et dans le développement d'institutions culturelles nationales, la mise en œuvre des normes applicables aux programmes sociaux et le renforcement de l'économie nationale.* »

*L'Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral,
Centre canadien de politiques alternatives*

Ottawa, le 17 mars 2004 – Il y a maintenant dix ans que le **Centre canadien de politiques alternatives** produit une alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral (ABGF), qu'il fait coïncider avec le budget fédéral. Son objectif depuis le début est « de montrer que les gouvernements [ont] le choix », l'alternative budgétaire illustrant « ce que le gouvernement fédéral pourrait faire s'il tenait vraiment à mettre en œuvre un programme social et économique progressiste. »

La Conférence canadienne des arts a participé au processus pour la première fois cette année, contribuant au chapitre sur la culture. Ce chapitre insiste sur la nécessité d'investir non seulement dans les concepts traditionnels d'infrastructure (tels que routes et égouts) mais aussi dans l'infrastructure culturelle. Liant la présence des arts dans la régénération urbaine à la capacité d'attirer de nouvelles entreprises, l'amélioration de la qualité de vie et la promotion du tourisme, « l'ABGF assurera un financement pluriannuel accru et stable aux institutions et organismes culturels nationaux du Canada. »

Cette année, le chapitre sur la culture se concentre sur la radiodiffusion. Les mesures budgétaires précises recommandées sont les suivantes :

- Rétablir et élargir le Fonds canadien de télévision (augmentation de 250 millions de dollars sur quatre ans)
- Augmenter le financement de la SRC (1 milliard de dollars sur quatre ans, à condition que la SRC s'engage à rétablir sa capacité à l'échelon local et régional)
- Créer un nouveau fonds d'investissement pour encourager la radiodiffusion locale (100 millions de dollars par année, pendant quatre ans)

Le chapitre sur la culture se penche aussi sur la situation précaire des artistes du Canada, l'ABGF s'engageant à « renforcer *la Loi sur le statut de l'artiste* de manière à améliorer l'accès des artistes aux prestations sociales. » La réforme proposée du système d'assurance-emploi donnerait accès aux prestations d'AE aux artistes qui travaillent parfois à titre d'employés mais qui n'accumulent pas



Bulletin de la CCA — suite

L'Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral traite aussi de l'infrastructure publique, de justice fiscale, des Autochtones, de la politique extérieure, des soins de santé, de l'éducation et de bien d'autres choses. Pour lire le texte complet de l'ABGF, visitez le site web du Centre canadien de politiques alternatives à l'adresse www.policyalternatives.ca.

Entre-temps, le « vrai » budget doit être déposé le mardi 23 mars. Comme d'habitude, la CCA participera au huis clos et en fera une mini-analyse immédiate pour ses adhérents. Une analyse complète du budget et de ses implications pour le secteur culturel suivra quelques semaines plus tard. Restez à l'écoute!

**Toutes les citations sont tirées de l'Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral en 2004, produite par le Centre canadien de politiques alternatives.*